



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

-

Le Conseil Municipal se réunira
à la **Salle Polyvalente, Place Monthieux**
Lundi 21 février 2022 à 19h30
Affiché le lundi 14 février 2022

-

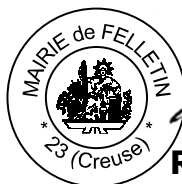
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Présentation du travail réalisé sur l'accueil et l'attractivité
2. Actualisation du plan de financement de la Ressourcerie et convention Court Circuit
3. Convention pour le traitement des boues avec l'Agglomération du Grand Guéret
4. Convention d'assistance technique pour la station d'épuration avec Véolia
5. Convention pour la création d'espaces publics sans tabac
6. Convention relative à l'Eglise du Château avec la Manufacture Pinton
7. Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs
8. Recrutement d'un emploi saisonnier
9. Droit de préemption urbain

Questions diverses

Le Maire




Renée NICOUX